

Les livres de la liturgie

4. Plusieurs lectionnaires ?

Bernard XIBAUT

Nous avons vu précédemment l'utilité de la distinction entre un lectionnaire et un évangélaire. Encore faut-il maintenant préciser qu'il existe plusieurs lectionnaires, transformant nos sacristies en véritables bibliothèques.

➔ Le **lectionnaire dominical**, comme son nom l'indique, contient les lectures des dimanches de l'année liturgique, des solennités et de toutes les fêtes pouvant primer sur le dimanche, comme par exemple la fête de la Présentation du Seigneur ou celle de la Croix glorieuse. Il comprend les trois années liturgiques A, B et C, certaines solennités gardant les mêmes textes quelle que soit l'année en cours ;

➔ Le **lectionnaire férial** est utilisé lors des messes de semaine, en dehors des solennités et des fêtes. Il offre le grand avantage de présenter une lecture continue des livres bibliques d'un jour sur l'autre. Il y a donc un grand avantage spirituel et pastoral à l'utiliser dans les communautés qui célèbrent l'eucharistie quotidiennement ;

➔ En cas de fête en semaine, on se reporte au



Livre porté en procession

lectionnaire du sanctoral. Pour les mémoires des saints, le prêtre garde la liberté de poursuivre la lecture continue du lectionnaire férial ou de l'interrompre en prenant le lectionnaire sanctoral. Là encore, le choix se fera selon des critères pastoraux : s'il s'agit de faire mémoire, en semaine, d'un saint vénéré localement avec une assemblée venant occasionnellement à la messe en semaine, les lectures du sanctoral seront conseillées, car elles ont été choisies en lien avec la vie ou l'enseignement du saint fêté.

Deux autres lectionnaires apparaissent plus irrégulièrement :

➔ Le **lectionnaire rituel** comprend les lectures en usage lors de la célébration des sacrements : baptême, mariage, funérailles... Son usage est peu fréquent, dans la mesure où ce livre est peu maniable dans certaines occasions, comme la célébration individuelle du sacrement de pénitence ou de l'onction des malades ! Rien n'empêche cependant de l'utiliser lors de célébrations pénitentielles ou des onctions communautaires, où il sera plus digne qu'une feuille volante...

➔ Le **Propre du diocèse** comprend une partie de lectionnaire, avec les textes spécifiques employés dans le diocèse pour fêter sainte Odile et les autres saints d'Alsace. Une nouvelle édition est en cours d'approbation à Rome.

Comme on le voit, cette multiplicité de lectionnaires peut paraître comme un handicap et justifier, aux yeux de certains, l'emploi de revues périodiques d'un format de poche. Seule cette multiplicité permet toutefois de respecter le grand principe de mettre largement à la disposition des fidèles les trésors de la Parole de Dieu, avec une marge de liberté en fonction des circonstances et des assemblées.